

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE
IMPLANTOLOGIE CLINIQUE ORALE PORTE PAR L'UFR ODONTOLOGIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Lionel MASTRAS, Responsable Administratif de l'UFR d'Odontologie ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université Implantologie clinique orale porté par l'UFR Odontologie tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 30

Pour : 25

Contre : 5

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-09-21-06

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



UFR D'ODONTOLOGIE

Université Clermont Auvergne

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU
Volet pédagogique

DU Implantologie Clinique Orale
(ci-après nommé DUICO)

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR d'Odontologie
Etablissements partenaires : /
Responsable du diplôme : Christophe DESCHAUMES
Validation à compter du : 21/09/2021
Validation accordée jusqu'à fin 2023-2024
Réf Délibération CFVU : 2021-09-21_06

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

L'implantologie est une discipline incontournable de l'odontologie dont seules les bases sont enseignées en formation initiale (DFASO2). Les aspects chirurgicaux notamment demandent une certaine expérience clinique et une vision globale de la pathologie et la thérapeutique oro-faciale pour être correctement appréhendés et ne peuvent donc l'être lors du cursus initial des études odontologiques. Les formations approfondies en implantologie sont donc proposées en formation continue à des praticiens en exercice depuis plusieurs années. De nombreuses formations universitaires ou privées en implantologie se sont créées ces dernières années. L'intérêt des formations universitaires en implantologie, tels les Diplômes d'Université, réside essentiellement dans la relative homogénéité des programmes des formations proposées par les différentes universités, ce, grâce à la mise en commun de ceux-ci. Leur intérêt réside également dans le fait qu'elles seules permettent par la validation des acquis au cours du cursus, la délivrance d'un diplôme qui reconnaît la capacité médico-légale des diplômés en implantologie.

La formation universitaire trouve également toute sa place dans le panel des formations proposées car elle allie à la fois enseignement théorique pluridisciplinaire et surtout clinique, sans être liée à une société commerciale d'implants. Au contraire, elle assure une présentation indépendante et désintéressée des différents systèmes implantaires sur le marché.

L'intérêt d'une telle formation à Clermont-Ferrand consiste dans le fait qu'il n'existe pas de formation universitaire de ce type en Auvergne.

Les objectifs de la formation sont de donner aux praticiens intéressés la compétence nécessaire à la pratique de l'implantologie dans toutes ses composantes chirurgicales et prothétiques. Seront enseignées :

- les connaissances anatomiques et médicales liées à ce type d'intervention
- la maîtrise des techniques chirurgicales et prothétiques
- la connaissance d'au moins deux systèmes implantaires et de leurs modalités de réalisation chirurgicale et prothétiques
- les méthodologies d'analyse et de synthèse clinique en vue d'une réhabilitation prothétique implanto- portée
- la gestion des complications.

Le pré requis pour accéder au DU est la réussite de l'examen validant la formation attestante en implantologie de Clermont Ferrand. Celle-ci permet d'homogénéiser les connaissances théoriques des étudiants au DU. A l'issue de cette formation un examen classant est réalisé. La moyenne à cet examen permet d'obtenir une attestation de réussite à cet enseignement. Le classement en rang utile permet l'intégration au diplôme d'université d'implantologie orale de Clermont Ferrand si le candidat postule à celui-ci.

II – Composante porteuse du projet

UFR d'Odontologie

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

néant

IV – Partenaires de la formation

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires

néant

IV.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif

Lieu de stage clinique Service d'Odontologie du CHU Estaing

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Christophe DESCHAUMES

Statut : MCU-PH

Coordonnées : 04 73 75 03 09 christophe.deschaumes@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Pr Pascal AUROY
- Dr Christophe DESCHAUMES
- Dr Noémie DRANCOURT

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :

- Dr Chantal AUDUC
- Dr Maxime CUBERTAFON
- Dr Julien DUROUX
- Dr Mathieu JODAS
- Dr Julien PACCHIONI

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2019

Première année universitaire concernée par la présente : 2021-2022

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	interne en Odontologie ou en chirurgie orale à Clermont-Ferrand (en 2 ^{ème} 3 ^{ème} ou 4 ^{ème} année le cas échéant) ou interne en odontologie effectuant une année recherche	Après validation et classement au concours en rang utile de la Formation Attestante en Implantologie Orale délivrée par la Faculté de Chirurgie– Dentaire de Clermont-Ferrand l'année Universitaire précédente
RE	Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, ou DES de Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie, ou Diplôme étranger permettant l'exercice de la chirurgie dentaire en France ;	
FC		

Durée de la formation : 2 années soit 476 heures (76 heures d'enseignement universitaire + 400 heures de formation (stage) pratique clinique)

Calendrier de la formation : d'octobre à septembre (soutenance du mémoire en septembre)

Lieu de la formation : UFR d'Odontologie et Service d'Odontologie du CHU de Clermont

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

	1 ^{ère} et 2 ^{nde} année	Redoublement (6 mois)
Tarif plein	3 500 € / année d'études	1 750 €
Internes, personnels UCA de l'UFR d'odontologie de Clermont Ferrand	1 500 € / année d'études	750 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 3 inscrits ou 5 inscrits bénéficiant du tarif réduit ou toute combinaison permettant d'atteindre l'autofinancement

Capacité d'accueil maximale : 6 en 1^{ère} année (hors redoublant) et 8 en 2^{ème} soit 14 selon la répartition prévisionnelle suivante :
 FI : 3 internes
 FC ou RE : 3 stagiaires (hors redoublant éventuel)

Période d'inscription / candidature : fin juin - fin juillet

Contact Scolarité : Service de Scolarité de l'UFR Odontologie - 04 73 17 73 02

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Sur 2 années, à l'UFR d'Odontologie de Clermont-Ferrand, 4 UE de 5 mois chacune.

Pour chacune des 4 UE :

- 100 h de stage clinique : vacations cliniques à raison d'une journée par semaine (le lundi, le mardi, ou le jeudi, en fonction du rang de classement à la formation attestante en implantologie) de participation aux consultations de bilan pré-implantaire, aux interventions chirurgicales, aux consultations de prothèse.
- 15h de TD (staffs cliniques)

Pour les UE 2 et 4 :

- 8h d'enseignements théoriques et pratiques (1 journée de formation)

Travaux pratiques : modèles pédagogiques en résine pour simulation des actes chirurgicaux et prothétiques, mandibules de porc pour simulation des actes chirurgicaux ou de prothèse.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé/ contenu des UE <i>Epreuves d'évaluation des candidats</i>	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	Pratique clinique	TD	CM et TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Bases de l'implantologie orale (niveau 1) Techniques de base de chirurgie Techniques d'empreinte en implantologie et RIM La prothèse implantaire unitaire	115h	100h	15h				Acte clinique 1h		en fin d'UE	1
UE 2 : implantologie niveau 2 La planification implantaire en autonomie La pose d'implant simple La prothèse implanto portée plurale	123h	100h	15h	8h			Acte clinique 1h		En fin d'UE	1
Préparation de 3 cas cliniques et soutenance d'un des cas choisi par le jury					Présentation orale d'un cas 30 mn				Fin de la 1 ^{ère} année	2
UE 3 : implantologie niveau 3 La pose d'implants en vue de bridge de moyenne et grande étendue L'aménagement osseux et muqueux La gestion du profil d'émergence	115h	100h	15h				Acte clinique 1h		en fin d'UE	1
UE 4 : Implantologie avancée La mise en charge immédiate L'implantation post extractionnelle L'implantation en secteur antérieur (tracé des incisions, pose d'implant, gestion de l'esthétique)	123h	100h	15h	8h			Acte clinique 1h		en fin d'UE	1
Préparation de 3 cas cliniques et soutenance d'un des cas choisi par le jury					Présentation orale d'un cas 30 mn				Fin de la 2 ^{ème} année	2
MEMOIRE de fin de 2^{ème} année					<i>Soutenance publique après acceptation de l'équipe pédagogique du DUICO</i>				Après validation des 4 UE	1
Total	476h	400h	60h	16h						

III – Règles de délivrance du diplôme

Pour valider le diplôme, il faut :

Valider chaque UE :

Cette validation est obtenue après avis des enseignants encadrant l'étudiant. Celui-ci est évalué sur différents critères :

- La participation active aux activités cliniques durant son stage clinique : l'étudiant doit satisfaire aux objectifs pédagogiques de l'UE dans laquelle il se situe (cf tableaux paragraphes II et IV)
- La participation aux activités d'enseignement organisées hors stage clinique
- La présentation de cas cliniques en staff de concertation
- La réalisation correcte et l'argumentation d'un acte clinique à l'issue de chaque UE et portant sur le programme de celle-ci (cf paragraphe IV)

Valider cas cliniques en fin de 1^{ère} et 2^{ème} année :

- La préparation de 3 cas cliniques par an. Ces cas auront été gérés par l'étudiant sous la direction de ses enseignants, argumentés et iconographiés. A l'issue de chaque année, un des 3 cas préparé dans l'année sera présenté en fin de 2^{ème} UE (fin de 1^{ère} année) et en fin de 4^{ème} UE (fin de 2^{ème} année)

Ecrire et soutenir un mémoire clinique :

- A l'issue de la validation des 4 UE, l'étudiant devra soumettre à l'équipe pédagogique un sujet de mémoire portant sur un des 4 cas cliniques préparés pendant sa formation et non présentés lors des évaluations de fin de 1^{ère} et 2^{ème} année. Ce mémoire clinique devra être écrit et iconographié en vue d'une publication dans une revue clinique. Puis, il soutiendra publiquement celui-ci. Le jury jugera à l'issue de la soutenance la qualité du mémoire et de la présentation.

Non validation d'UE, de cas cliniques ou de la soutenance du mémoire :

En cas de niveau insuffisant à la fin de chaque année de formation, le Jury statue sur :

- le redoublement d'une ou des UE non validées pour une période de 6 mois (à l'issue de la 4^{ème} UE) afin que le candidat puisse satisfaire aux exigences de validation
- ou le redoublement pour une période de 6 mois en cas de niveau insuffisant du mémoire et/ou de sa soutenance afin que le candidat puisse produire et présenter un mémoire conforme aux exigences de validation
- ou l'exclusion sans diplôme en cas de note inférieure à 8

A la fin des 6 mois de redoublement, le Jury statue à nouveau sur :

- l'obtention de l'UE ou des UE redoublée(s) et la poursuite de la formation ou de la possibilité de soutenance du mémoire-
- ou le redoublement pour une nouvelle période de 6 mois (renouvelable selon les mêmes conditions).
- ou l'exclusion sans diplôme (selon décision du jury)

Les UE ne sont pas compensables. En cas d'échec à la première session, aucune seconde session est prévue

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4
Savoir établir des objectifs de traitement et un plan de traitement		X		
Savoir préparer une intervention implanto-prothétique	X			
Savoir utiliser un logiciel de programmation implanto-prothétique		X		
Savoir réaliser en autonomie les différents tracés d'incisions utilisés en chirurgie implantaire	X			
Maîtriser les sutures	X			
Savoir préparer un site d'implantation et poser un implant unitaire simple, ce en autonomie		X		
Savoir évaluer les axes inter-implant et poser en autonomie des implants parallèles avec ou sans guide de pose en vue d'une reconstruction plurale			X	
Savoir prendre une empreinte physico-chimique et une empreinte optique et enregistrer une relation intermaxillaire, ce en autonomie	X			
Savoir poser une prothèse implanto portée unitaire	X			
Savoir poser une prothèse implanto portée plurale		X		
Connaitre les techniques d'aménagement tissulaire, muqueuse et osseuse (ROG, greffe en bloc, élévation du plancher sinusien)		X		
Savoir réaliser en autonomie les principales techniques d'aménagement tissulaire			X	
Savoir gérer l'esthétique en secteur antérieur				X
Savoir gérer un profil d'émergence			X	
Savoir planifier en autonomie et réaliser un cas de mise en charge immédiate				x
Savoir poser des implants post-extractionnels				X
Savoir gérer une reconstruction complète d'un maxillaire par mise en charge immédiate				X
Savoir gérer les complications implantaire et prothétiques			X	

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
Pascal AUROY	UCA	PU/PH		1 à 4	Prothèse	7
Chantal AUDUC	CHU		PH	1 à 4	Prothèse	7
Maxime CUBERTAFON	CHU		PH contractuel	1 à 4	Prothèse	7
Christophe DESCHAUMES	UCA	MCU-PH		1 à 4	Chirurgie	27
Noémie DRANCOURT	UCA	MCU-PH		1 à 4	Prothèse	7
Julien DUROUX	CHU		PH contractuel	1 à 4	Chirurgie	7
Mathieu JODAS	CHU		PH contractuel	1 à 4	Chirurgie	7
Julien PACCHIONI	CHU		PH contractuel	1 à 4	Chirurgie	7

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 41 h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 35 h

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- 1 Président de jury, le responsable du DU
- 1 Vice-Président issue de l'équipe pédagogique
- Les autres membres de l'équipe pédagogique avec un minima de 3 membres de l'équipe pédagogique

VII – Modalités d'admission

La sélection s'effectue en fonction du rang de classement utile à l'examen classant de la Formation Attestante en Implantologie délivrée par l'UFR d'Odontologie de Clermont Ferrand l'année universitaire précédente.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis du Conseil de Gestion de la composante et éventuels commentaires : avis favorable le 13 juillet 2021

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 21 septembre 2021

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 21 septembre 2021 jusqu'à fin 2023-2024

Signature de la Vice-Présidente Formations, en charge de la CFVU :




FACULTÉ DE
CHIRURGIE DENTAIRE
Université Clermont Auvergne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE GESTION PLENIER
SEANCE DU 13 JUILLET 2021**

PRESENTS : Mme BESSADET Marion, M DALLEL Radhouane, M DESCHAUMES Christophe, Mme GREMEAU-RICHARD Christelle, M LENFANT Eric, Mme MICHEL Nathalie, Mme MONCONDUIT Lénéïc, M NICOLAS Emmanuel, M SOUDAIN Thomas, M TRAVERS Cyril, Mme TUBERT-JEANNIN Stéphanie, Mme VALLAT Sonia

PROCURATIONS : M. COUSSON Pierre-Yves à Mme BESSADET Marion, M DECERLE Nicolas à M NICOLAS Emmanuel, Mme HENNEQUIN Martine à M NICOLAS Emmanuel, Mme NIERAT Béatrice à Mme VALLAT Sonia, Mme ROGER-LEROI Valérie à Mme TUBERT-JEANNIN Stéphanie

EXCUSES : M COTART Jean-Louis, M OLLEON Denis, Mme LE TEXIER Louise

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MASTRAS Lionel

Le conseil se déroule en visioconférence

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 12h34 après lecture des procurations.

[...]

II – MAQUETTES DES DU

M Deschaumes présente la nouvelle maquette du DU d'implantologie clinique orale, précise l'historique et détaille le nouveau programme.

Le conseil adopte à l'unanimité la maquette du DU d'Implantologie Clinique orale

M Le Doyen présente le DU Réhabilitations fonctionnelles sous sédation et anesthésie générale, détaille le public cible et le programme.

Le conseil adopte à l'unanimité la maquette du DU de Réhabilitations fonctionnelles sous sédation et anesthésie générale.

[...]

Le Doyen

Pr Emmanuel NICOLAS

